



Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 21
Quorum du vote : 14
Nombre de membres votants : 19
Date de convocation : 27/05/2021

**DELIBERATION N°8
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 9 JUIN 2021**

GEMAPI Carte 1

L'an deux mil vingt et un, le neuf juin à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à ALLEX, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Muriel PARET ; M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Agnès FOUILLEUX, Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jacques BONNET, Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mme Christine AURANGE ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX, Alain BONNARD (suppléant de Anne-Line GUIRONNET)

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOULLE, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON

Autres présents :

CLE du SAGE Drôme : M. Pierre LESPETS, Président (invité permanent)

SMRD : Mmes Céline BELBEOC'H, Marie FALCONE, Chrystel FERMOND, MM. Julien NIVOU, Rémi ABEL-COINDOZ (stagiaire)

Département : Mme Nathalie LESAFFRE

Etaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Jean-Pierre POINT, Franck MONGE

Communauté des communes du Diois : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Claude AURIAS, David GARAYT, J. SERRET ; Mme Régine CHALEAT

**OBJET : PROJET DE REHABILITATION DU LAC DES FREYDIERES
DEMANDE DE FINANCEMENTS**

Le Président rappelle que le projet de réhabilitation de l'ancienne gravière des Freydières vise à la fois, par un comblement partiel du plan d'eau, la sécurisation des digues et ouvrages du secteur (seuil des Pues, endiguement d'Allex-Grâne...) et l'amélioration du fonctionnement hydro-morphologique de la Drôme. Ce projet a d'ailleurs été ciblé comme prioritaire dans le cadre de l'Etude PAPI (Egis - 2008) et de l'étude géomorphologique du bassin versant de la Drôme (Artélia - 2014).

La réalisation du projet retenu consensuellement par le comité de pilotage en 2016 est rendu possible grâce à un partenariat avec CNR et aux subventions de l'Agence de l'eau.

Le Président explique que les dossiers d'autorisation de ce projet sont toujours en cours d'instruction et que les délais de plus en plus restreints risquent de compromettre la réalisation de cette opération à l'automne 2021, celle-ci serait alors repoussée à l'automne 2022.

Il rappelle que ce projet bénéficie des financements de l'Agence de l'eau (à hauteur de 50%) et du soutien financier de CNR (40 %) et que les subventions liées aux travaux sont à demander sur la base du montant prévisionnel établi dans le cadre des missions de maîtrise d'œuvre et qui s'élève à 1 750 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- AUTORISE le Président à poursuivre l'opération et à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence de l'eau, à hauteur de 50% du montant des travaux ;
- AUTORISE le Président à signer les actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Le Président du SMRD, empêché
Gérard CROZIER

Pascal BAUSIN, 1^{er} VP



**SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
DROME ET DE SES AFFLUENTS**

